

Sonneries nationales de cloches et de carillons

les 21 septembre et 11 novembre

L'année 2018 marquera le 100^e anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale. Les cloches et carillons du pays joindront leur voix comme aux manifestations organisées à cette occasion :

21 septembre : *Journée internationale de la Paix*

Estimant que les cloches, où qu'on les entende, correspondent parfaitement aux valeurs qu'ils entendent affirmer dans le cadre de *l'Année européenne du Patrimoine culturel 2018*, les responsables de cet événement paneuropéen invitent tous les propriétaires de cloches à faire retentir celles-ci de manière conjointe le 21 septembre de **18h00 à 18h15**, à l'occasion de la *Journée internationale de la Paix*. Enchaînant avec cette sonnerie, les carillonneurs sont invités à jouer au carillon des mélodies reflétant l'esprit de paix.

11 novembre : *100^e anniversaire de l'Armistice*

Pour marquer le 100^e anniversaire de l'Armistice ayant mis fin à la Guerre 1914-1918, les propriétaires de cloches civiles et religieuses sont également invités à faire sonner celles-ci le 11 novembre de **11h à 11h15**. Enchaînant avec cette sonnerie, les carillonneurs sont invités à jouer au carillon des mélodies reflétant l'esprit de paix. A cet effet, ils recevront au début de l'automne une composition pour carillon écrite pour l'occasion par Geert D'hollander.

Ces sonneries de cloches et de carillons rappelleront l'annonce de l'Armistice par les cloches des villes et villages le 11 novembre 1918, alors que de nombreux carillons avaient été contraints au silence pendant les hostilités.

Ce même 11 novembre à 11h aura lieu l'inauguration d'un *Carillon de la Paix* à l'Abbaye du Parc de Louvain (Leuven), en présence d'autorités belges et allemandes.